



COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL CITOYEN CITE

Personnes présentes :

Habitants :

- Mesdames : HECKMANN, CARAYON, CHARRAT
- Messieurs : ATTAL, HAMEAU, SABRIA

Ville de Narbonne :

- Elu référent du quartier SUD : Monsieur CALMON
- Directrice Action Cœur de ville : Madame MARTIN
- Chargé de mission démocratie participative : Monsieur MAMIS Alexis

Excusées :

- Mmes TOURLONIAS, MOREAU,
- Mrs BEDES, BLAISE, LENHARDT, FLORES, TAIX

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance/approbation du dernier compte-rendu
2. Communication mis en place par la ville pour informer les usagers des démarches à suivre concernant les graffitis
3. Récupérateur de bio-déchets en centre-ville (côté Cité)
4. Information : projet Notre-Dame de la Major
5. Réflexion sur les espaces à piétonner
6. Réflexion sur les espaces à végétaliser
7. Présentation du projet participatif de Cité lors de la commission du 22 mai

.....

1. Désignation du secrétaire de séance/approbation du dernier compte-rendu

Monsieur MAMIS est désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu précédent est adopté.

2. Communication mise en place par la ville pour informer les usagers des démarches à suivre concernant les graffitis :

Lors de la réunion du Conseil citoyen de Cité datant du mois de septembre, les membres avaient remonté leur préoccupation concernant les tags et les graffitis, notamment sur les bâtiments privés du centre-ville. Ils avaient alors souligné l'intérêt qu'il y aurait à faire une communication à destination des Narbonnais visant à les informer des démarches à suivre pour le nettoyage de ces tags (voire compte-rendu réunion CC Cité mois de septembre). Ils avaient proposé que cette communication passe par le magazine Narbonne et Vous.

La Direction de la communication a déjà planifié les thèmes de ses publications dans le journal Narbonne et vous, elle a cependant réalisé une campagne d'affichage indiquant la marche à suivre avec le contact d'Allô Narbonne. Des encarts dédiés à l'activité des Conseils citoyens (réalisation de projet – préparation de l'APP 2025) ont toutefois été publiés dans le magazine.

3. Récupérateur de bio-déchets en centre-ville (côté Cité)

Les membres ont souligné l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'un composteur ou un récupérateur de bio-déchets soit installé en centre-ville, côté Cité.

Un composteur a récemment été installé dans le jardin des Martyrs de la Révolution. Des membres du Conseil citoyen de Bourg y participent.

Plusieurs des membres font remarquer que l'installation d'un composteur au jardin médiéval du Moulin du Gua serait très appréciée par les habitants de ce secteur.

Réponse Ville de Narbonne – Direction Espaces Verts :

L'installation d'un composteur collectif est à l'étude sur le jardin Médiéval du Moulin du Gua.

4. Information : projet Notre-Dame de la Major :

Un projet de la ville était à l'origine prévu pour créer un passage entre la rue de l'Ancien Courrier et la rue Auber. Plusieurs parcelles privées séparent ces deux rues, avec des bâtiments en mauvais états. La ville a fait l'acquisition de celle contenant La Major, classée aux monuments historiques, pour réaliser le projet. Toutefois, avec les impératifs liés au Pont des marchands et à la Marquise, le projet a été suspendu. Actuellement des négociations sont en cours pour qu'un acheteur privé récupère la parcelle de La Major. A ce stade rien n'est encore arrêté.

S'en est suivi un rappel et un point complet sur les deux grands sujets de la Ville (et donc du budget) concernant la rue du Pont des Marchands et la Marquise des Dames de France.

Concernant les travaux sur le Pont des Marchands, quelques points importants à prendre en compte :

- Le péril d'entretien et l'insalubrité ne concernent pas toutes les boutiques du Pont
- Le Pont n'est pas classé aux monuments historiques
- La priorité actuelle vise à ce que la ville récupère le foncier pour en garantir la pérennité avant que soit réinstallé des commerces

5. Réflexion sur des espaces qui pourraient être piétonnisés en centre-ville :

Des « point noirs » sont identifiés :

- Circulation des cycles sur le Pont des Marchands
- Cohabitation piéton/cycle/automobile sur la rue Raspail

En prenant en compte la difficulté pour les vélos de circuler (dangerosité), peut-être nous faut-il réfléchir à une boucle de circulation pour les vélos : dans un sens rue Jean-Jaurès, retour par le quai Dillon. Plusieurs membres soulignent que possiblement un tel circuit ne sera pas utilisé.

L'intérêt d'une attention portée sur la facilitation de la cohabitation piéton/cycle dans le centre-ville est tout de même souligné.

Il est indiqué par la ville qu'une signalétique est prévue sur le Pont des Marchands pour indiquer l'obligation de poser pied à terre aux vélos et aux trottinettes.

Certains membres regrettent que n'y soit pas intégré les skateboards.

Les membres soulignent l'importance de la lisibilité du panneau (à hauteur d'homme).

La ville informe que 1200 vélos électriques vont être déployés à la location sur le Grand Narbonne.

Il est également fait mention de la place du Forum comme d'un lieu qui pourrait être piétonnisé et davantage animé.

La rue Jean Jaurès est également mentionnée comme un lieu pertinent à piétonniser.

A la manière de l'état des lieux sur la mobilité piétonne, un DDU pourra être consacré à cette thématique. Une déambulation pourrait d'ailleurs être organisée à cette fin avec les membres volontaires du Conseil citoyen.

6. Réflexion sur des espaces qui pourraient être végétalisés en centre-ville :

Un premier travail avait été réalisé par un membre du Conseil citoyen, pour identifier des lieux minéralisés où il pourrait être intéressant d'installer des bacs de plantes méditerranéennes. Mais le dossier DDU reste à faire.

7. Présentation du projet participatif de Cité lors de la commission du 22 mai :

Les deux membres qui présenteront le projet participatif de Cité sont M. Hameau et M. Blaise.

Il est rappelé que la commission de présentation des projets déposés dans le cadre de l'Appel à projets participatifs se tiendra le 22 mai à 18h au sein de la salle des Synodes. A cette occasion l'ensemble des porteurs de projets seront invités prendre la parole pour présenter l'idée de départ du projet et le projet en lui-même. Assisteront à cette commission, Monsieur le Maire, plusieurs élus de la municipalité et les directions techniques concernées par les projets déposés.

Prochaine réunion : jeudi 11 septembre, 18h – salle polyvalente Rue Benjamin Crémieux
